



UNION INTERNATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS
BUREAU DE DEVELOPPEMENT DES TELECOMMUNICATIONS

**CONFÉRENCE MONDIALE DE DÉVELOPPEMENT DES
TÉLÉCOMMUNICATIONS (CMDT-98)**

Document 232-F
30 mars 1998
Original: anglais

La Valette, Malte, 23 mars - 1 avril 1998

Pour action

SÉANCE PLÉNIÈRE

RAPPORT DU PRESIDENT DE LA COMMISSION A A LA PLENIERE

Introduction

La Commission A a tenu sa première séance le mercredi 25 mars 1998. Conformément à la **suggestion** de la Commission de direction, il a été décidé de scinder la Commission en deux Sous-Commissions: la Sous-Commission A/1 et la Sous-Commission A/2. Le mandat de la Sous-Commission A/1 a consisté à examiner toutes les questions relatives aux politiques et aux stratégies de développement des télécommunications, notamment en ce qui concerne les structures nationales et la réforme sectorielle. La Sous-Commission A/2 a pour tâche d'étudier toutes les questions liées aux politiques et aux stratégies de développement des télécommunications, notamment pour ce qui a trait au financement, aux aspects économiques et aux partenariats.

On trouvera dans le présent rapport les conclusions et décisions de la Commission A ainsi que des Sous-Commissions A/1 et A/2.

Rapport du Président de la Commission d'études 1 et approbation des Recommandations des Commissions d'études

M. Horvath, Vice-Président de la Commission d'études 1, a présenté le rapport figurant dans le Document 31. Les Recommandations 1/2, 1/3, 1/4 et 1/5 reproduites dans ce rapport ont été adoptées sans modification.

Propositions soumises par des administrations

Plusieurs documents ont été soumis à la Commission. Une distinction a été faite entre les documents soumis "pour action" et ceux soumis "pour information". Les documents d'information ont été présentés par les Membres, tandis que les documents "pour action" ont été étudiés dans le cadre de Groupes de travail informels présidés par le Vice-Président, M. E. Behdad (République islamique d'Iran). Les conclusions du Groupe de travail informel de la Sous-Commission A/1 figurent dans le Document 182 et celles du Groupe de travail informel de la Sous-Commission A/2 sont reproduites dans le Document 191.

Le Groupe de travail A/1 (Annexe du Document 182) a élaboré une Recommandation de synthèse intitulée "Libéralisation et environnement commercial concurrentiel" et le Groupe de travail A/2 (Annexe du Document 191) a établi une Résolution de synthèse intitulée "Mobilisation de ressources et partenariat pour accélérer le développement des télécommunications". Ces Résolution et Recommandation ont été modifiées par la Commission A et transmises à la plénière pour approbation finale.

En outre, la République kirghize a présenté un projet de Résolution (Document 165), à la suite de la présentation d'un document d'information. Cette Résolution a été modifiée et approuvée.

Contributions du BDT

Le secrétariat du BDT a présenté plusieurs documents d'information. Le Document 32, intitulé "Tendances générales de la restructuration des télécommunications, Chapitre 1" a été soumis pour observations avant sa publication finale. Les autres chapitres sont disponibles au service de distribution des documents. Les observations devraient être soumises avant le 14 avril 1998.

Les Documents 49 ("Institutions de financement - ressources affectées à des projets de télécommunication et à l'assistance technique dans les pays en développement"), 67 ("Rapport relatif aux Colloques sur le commerce et le financement des télécommunications"), 78 ("Rapport relatif au deuxième Forum mondial des politiques de télécommunication", dont les résultats seront examinés ultérieurement) et 108 ("Mobilisation de ressources: financement et investissement dans les télécommunications à travers le monde") ont été soumis pour référence.

Nouvelles Questions confiées aux Commissions d'études

Les Documents 72 et 73 reprenant les propositions de nouvelles Questions confiées à la Commission d'études 1, qui ont été examinées et adoptées par le CCDT, ont été présentés. Les Questions 2, 3, 4, 5, 7, 8, 9 et 11 (Document 72) ont été adoptées.

En outre, deux nouvelles Questions ont été adoptées:

- 1) Promotion des infrastructures et utilisation d'Internet dans les pays en développement. Deux documents se rapportant à ce sujet ont été étudiés: Document 111 (Telefónica de España) et Addendum 1 du Document 72 (Etats-Unis d'Amérique). Les deux propositions ont été approuvées et il a été demandé aux deux pays de rédiger un document de synthèse. Par la suite, le Document 209 a été présenté au dernier moment lors de notre dernière séance et n'a pas soulevé d'objections.
- 2) Rôle des télécommunications dans le développement socio-culturel, y compris en ce qui concerne la promotion et la protection de la culture et de l'identité des populations autochtones. Le texte de cette Question figure dans le Document 174 (Nouvelle-Zélande).

S'agissant de la deuxième Question, la Commission a décidé d'en souligner l'importance en adoptant la Recommandation figurant dans le Document 174.

Rapport du deuxième Forum mondial des politiques de télécommunication

Les Documents 78 et 82, relatifs au Forum mondial des politiques de télécommunication et aux activités de suivi y afférentes, ont été présentés par le Directeur du BDT et le Directeur du TSB. En outre, les délégations de la France, du Sénégal et de la Colombie ont présenté leurs observations ainsi que des études de cas de pays et ont remercié le BDT avoir mené à bien ces études. Il a été noté qu'un processus de validation des études et des données supplémentaires qui pourraient être

fournies serait engagé. Par ailleurs, d'autres études de cas pourraient être faites selon le Plan d'action qui sera approuvé. Un Groupe de travail présidé par M. Rouxville s'est efforcé de parvenir à un consensus sur le texte final de l'Annexe 4 du Document 82. Finalement, le Document 200(Corr.1) a été présenté. Ce Document a été examiné, mais n'a pas été approuvé. Le Président a proposé de tenir des séances informelles, afin de présenter une version finale à la plénière en cours.

Projet de Plan d'action

A la suite de la présentation du Document 58 par le Canada, un projet de Résolution (Document 185(Rév.1) intitulé "Collecte et diffusion d'information), soumis par plusieurs pays, a été présenté à la Commission et adopté ultérieurement.
